Vol. L SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 27 AVRIL 1921. No 23

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50
Tarif des Annonces
Par pouce ....50 cents
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, par ligne ......12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune. Petites annonces, 50 cents.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS
Toutes communications [...] le journal ou l'imprimerie [...] être adressées :
Le Manitob[a]
42, Avenue Prove[ncher]
SAINT-BONIFACE [...] TOBA
Téléphone : [...]

The Library Government Offices déc 19

LA LEGISLATURE

"Vu que le chemin de fer Canadien Nord a complété le terrassement de sa voie a partir de Sainte-Rose, en traver sant East Bay, Magnet et Toutes Aides sur une distance de 25 milles, et

Vu que le Canadien Nord a aussi complété le terrassement de son chemin a partir de Amaranth, allant dans la direction Nord, sur une distance de 15 milles, et

Vu que les colons et les cultivateurs de ces districts ont pris possession de leurs terrains et se sont établis à ces endroits, à cause de la promesse que ces lignes de chemins de fer seraient construites sans un court délai, et

Vu que ces colons et ces cultivateurs seront en face de grandes privations et misères dans le cas ou ces lignes ne seraient pas construites dans le plus court delai, c'est-à-dire dans le courant de l'été.

Qu'il soit donc résolu qu'avis immédiat soit donné au Gouvernement du Canada, au Président et aux directeurs du chemin de fer Canadien National que c'est le désir et la demande de la Législature Manitobaine que ces travaux soient exécutés immédiatement et que le chemin de fer soit mis en opération sans plus de retard".

* * *

La motion qui précède a été présentée à la chambre Manitobaine par M. Jos. Hamelin, député de Sainte-Rose.

Elle a reçu l'approbation unanime de la députation.

M. Hamelin a soumis sa proposition en termes clairs et précis. Il a fait sur ce point un très bon discours qui a donné la juste impression d'un député tout dévoué aux intérêts de son comté.

M. Hamelin a prouvé que les colons qui ont pris des terres dans cet endroit de la Province, colons qui ont fait preuve d'un grand courage en se mettant à l'oeuvre pour développer ce district et faire fructifier ces terrains se verraient forcés de quitter le pays si l'on ne venait bientôt à leur secours. Le terrain est magnifique et très propre à la culture ainsi qu'à l'élevage des bestiaux, mais il faut de toute nécessité que l'on donne à ces cultivateurs les moyens de communications et de transports.

Il faut encourager non seulement ceux qui sont déjà établis de ce côté. Mais il faut encourager encore une plus forte immigration.

Il y a la toutes sortes de réssources naturelles; les cours d'eau et le bois se trouvent en quantité et le poisson s'y trouve en abondance.

Un grand nombre de soldats retour du front ont pris des homesteads à cet endroit et le pays leur doit considération et encouragement.

M. Hamelin espère que bientôt il pourra annoncer à ses amis la bonne nouvelle de la construction du chemin de fer.

* * *

Notre ami, M. Talbot, le député de Laverendrye, se tient toujours occupé à fouiller les comptes de la Province.

Il fait actuellement une enquête sérieuse dans l'état des finances de la Province et il s'occupe activement de la question des Téléphones.

Il a soumis à la chambre plusieurs résolutions importantes qui ont donné lieu à des discussions très intéressantes.

* * *

M. Duprey, notre sympathique député de Carillon se tient toujours à son poste et s'occupe en connaisseur et en homme d'affaires de toutes les questions qui intéressent l'agriculture.

* * *

Sur les questions nationales nos quatre amis se tiennent fermes et font la lutte ensemble sur le même terrain.

A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES

(Revue Canadienne)

Le gouvernement britannique a signé un accord commercial avec la Russie. Les négociations pour cet objet étaient commencées depuis longtemps. Elles ont enfin abouti. La Russie s'engage à cesser toute propagande extérieure contraire aux intérêts de la Grande-Bertagne et celle-ci s'abstiendra de toute intervention dans les affaires intérieures de la Russie. La presse anglaise n'est pas unanime à approuver cet accord. Le Morning Post a publié un article intitulé : Un acte malpropre. Il soutient "que la signature de ce traité va infailliblement entraîner la reconnaissance du régime des Soviets, régime noirci de crimes et dont les émissaires s'évertuent à renverser la civilisation dans tous les pays où ils ont accès". En vertu de cet accord les commerçants anglais vont récevoir des marchandises volées en échange de leurs produits. Nous avouons candidement que ces appréciations cadrent singulièrement avec notre manière de voir. Un excès d'idéalisme n'est guère de mise en politique, nous le savons. Mais l'ultilitarisme à outrance peut conduire à d'étranges oublis et à de singulières compromissions.

* * *

Aux Etats-Unis, le président est mort—c'est-à-dire functus officio—vive le président! Le dernier acte officiel de M. Wilson a été le désaveu du tarif Fordney, qui avait pour objet de supprimer la concurrence entre les produits agricoles étrangers sur le marché américain et les produits domestiques. Le président sortant de charge a expliqué son veto dans un long message. Voici l'un des passages saillants de ce document : "La situation où se trouvent nombre de fermiers américains ne saurait être améliorée par une loi de ce genre. Il n'y a pas de chemin de raccourci pour sortir de l'état actuel, et des mesures comme le bill Fordney ne peuvent qu'avoir l'effet de décevoir les cultivateurs et de leur faire bâtir des châteaux en Espagne. Le fermier a besoin d'un meilleur marché domestique et de plus amples crédits, mais ses produits de surplus, c'est surtout sur de plus vastes marchés étrangers qu'il doit les écouler. Et assurément ce n'est pas un bill comme celui-là qui donnera de l'expansion à nos marchés à l'étranger." Les chefs du parti républicain ont marchés à l'étranger." Les chefs du parti républicain ont vainement essayé de faire lever le veto de la chambre. Il faut les deux tiers des votants pour que l'on puisse y parvenir. Le vote a été de 201 à 132, soit 21 votes de moins que le chiffre requis.

C'est le vendredi, 4 mars, que le président Wilson a cédé la place au président Harding. Le cérémonie s'est faite très simplement. L'attitude du président sortant et du président entrant, l'un envers l'autre, a été pleine de courtoisie.

On attendait avec une curiosité bien naturelle le premier message de M. Harding. Cette pièce est assez longue. Elle ne pouvait manquer de toucher aux questions de politique générale qui retienent en ce moment l'attention du monde. Le nouveau chef de la nation américaine s'est déclaré fidèle à l'attitude traditionnelle des Etats-Unis, que l'on peut résumer ainsi : "Se tenir à l'écart des affaires du vieux monde". Il a développé cette pensée de la manière suivante : "Nous ne fermerons pas les yeux en face d'une menace et nous saurons l'affronter. Nous ne ferons jamais la sourde oreille à l'appel de la civilisation. Nous reconnaissons qu'il existe un nouvel ordre de choses dans le monde, à cause des contacts plus intimes que le progrès a établis entre les peuples. Nous sentons battre dans le coeur humain un besoin plus pressant de fraternité et de coopération. Nous souhaitons l'amitié de tous et ne nourrissons aucune haine. Mais, l'autre part, l'Amérique ne peut faire partie d'aucune alliance militaire permanente, d'aucune entente politique, ne peut assumer aucune obligation d'ordre économique, ni soumettre ses litiges à une autorité autre que la nôtre. J'ai l'assurance que notre peuple comprendra et ne sera pas incompris. Nous ne songeons aucunement à empêcher des relations plus étroites de s'établir. Au contraire, nous désirons assurer une bonne entente. Nous voulons aussi faire notre quote-part pour rendre la guerre d'offensive si repoussante et si haissable que les gouvernements et les peuples qui auront l'idée d'y avoir recours devront prouver la justice de leur cause ou être mis au ban de la civilisation. Nous sommes disposés à nous associer avec les nations, grandes ou petites, pour tâter l'opinion mondiale et suggérer des moyens de désarmement de nature à soulager le monde des fardeaux écrasants qu'il supporte. Mais nous posons une condition, c'est que dans ces conférences nous restions libres de parler comme nation indépendante".

M. Harding a fait allusion à la Ligue des nations et à la lutte qu'elle a provoqué aux Etats-Unis. "Alors qu nous étions à discuter s'il valait mieux changer notre politique nationale et faire passer la nationalité avant l'internationalité, a-t-il dit nous avons soumis la question au peuple américain. Il y a eu de longues discussions, puis le mandat du public a été manifeste." Si l'on peut interpréter ces paroles dans leur sens obvie, les Etats-Unis resteront assurément endehors de la Ligue. Parlant des problèmes commerciaux, le nouveau président s'est prononcé en faveur d'une politique d'expansion plus considérable. Mais en matière de tarif il a déclaré fausse la suppression des barrières douanières. Ceci doit faire entendre au Canada qu'il ne peut pas espérer un abaissement des droits d'importation sur ses produits. M. Harding a terminé son premier discours présidentiel par des paroles d'inspiration religieuse que nous ne saurions nous abstenir de signaler :

"J'acepte mon rôle, a-t-il dit, en toute simplicité et humilité d'esprit et je demande à Dieu de me guider. C'est pourquoi j'envisage l'avenir avec confiance. J'ai prêté solennellement le serment d'office sur ce passage des Saintes Ecritures où il est dit : "Ce que le Seigneur attend de toi, c'est que tu marches dans les voies de la justice, de la miséricorde et de l'humilité en présence de ton Dieu." Voilà certes un noble langage. Puisse le nouveau chef de la nation américaine y conformer tous ses actes!

—Thomas CHAPAIS.

LES ETATS-UNIS REFUSENT D'ETRE MEDIATEURS

Washington, 22.—Le gouvernement a refusé hier une pressante demande du gouvernement allemand que le président Harding agisse comme médiateur sur la question des réparations entre l'Allemagne.

Les Etats-Unis, cependant, conviennent que si le gouvernement allemand veut formuler promptement des propositions qui présenteraient une base convenable de discussion, ils porteraient la chose à l'attentian des gouvernements alliés d'une manière acceptable afin que les négociations soient reprises

C'est le secrétaire Hughes qui a répondu à l'appel de l'Allemagne, après une conférence tnue à la fin de la journée avec le président à la Maison Blanche.

La réponse du secrétaire Hughes se lit comme suit :

"Ce gouvernement ne pourrait consentir à agir comme médiateur sur la question des réparations en vue dagir comme arbitre dans son règlement. Sentant cependant la gravité des problèmes qui affectent le monde entier, le gouvernement des Etats-Unis se sent profondément intéressé par la question d'otenir une prochaine et juste solution. Ce gouvernement désire fortement qu'il y ait une reprise immédiate des négociations et réitère son vif espoir que le gouvernement allemand va promptement formuler des propositions présenteraient une base de discussion convenable. Si le gouvernement adopte cette conduite, ce gouvernement étudiera s'il doit porter la chose à l'attention des gouvernements alliés d'une manière acceptable pour eux afin que les négociations soient rapidement reprises."

* * *

BERLIN, 22. — Le gouvernement allemand a formellement demandé au président des Etats-Unis d'agir comme médiateur sur la question des réparations.

La note à cet effet a été envoyée mercredi par Loring Dresel, commissaire américain à Berlin, au secrétariat d'Etat de Washington. Elle était signée par le chancelier Fehrenbach et le Dr Waler Simons, ministre des affaires étrangères.

La note dit que l'Allemagne va accepter la médiation sans réserve et promet de remplir absolument toute décision que pourrait rendre le président Harding, après examen et enquête sur le sujet.

"Au nom du gouvernement allemand et du peuple allemande, les sous-signés, nonobstant l'état de guerre technique qui existe encore, demandent respectueusement au président des Etats-Unis d'intercéder sur la question des réparations et de fixer la somme qui doit être payée par l'Allemagne aux puissances alliées.

Ils lui demandent instamment d'obtenir le consentement des puissances alliées pour cette médiation. Ils déclarent solennellement que le gouvernement allemand est prêt et consentant à convenir, sans réserve ou qualification, de payer aux puissances alliées en réparations telle somme que le président, après examen, pourra trouver juste et droite.

"Ils s'engagent formellement à remplir à la lettre et dans l'esprit toutes les clauses de tout décision qui pourrait être rendue par lui Avec une foi confiante dans la droiture de cette demande, et avec une sincérité indéniable du but du peuple allemand, par l'entremise de leur gouvernement constitué, ils présentent leur appel au président fiant qu'il sera accordé dans le but des Etats-Unis avec l'espoir conque la décision finale puisse être rendue conformement au droit et à la justice, pour exaucer les désirs cordiaux de toutes les nations civilisées, pour éviter les conséquences de mesures coercitives imminentes e tpour promouvoir la paix du monde".

Aucune faveur commerciale à attendres des E.-U.

Washington, D. C., 20.—Le bill du tariff Fordney-Young est maintenant à l'étude par le comité des finances du Sénat. eC comité siège à huis clos. Ensuite le bill sera discuté publiquement à la chambre haute. L'énorme majorité obtenue par le vote final à la Chambre sur cett mesure démontre l'accord qui existe entre le président Harding et le Congrès à ce sujet. Huit républicains s'y sont opposés mais le projet de loi ministériel a reçu l'appui de quine démocrates. Tout le monde s'attende ici à ce qu'aucune opposition sérieuse ne soit soulevée au Sénat. Cependant, si le contraire se produisait la clôture sera immédiatement appliquée. On dit que la plus sérieuse objection qui existait au bill Fordney, à la dernière sessions, était parce qu'il ne favorisait qu'une partie de la population, la classe agricole. C'est pour faire disparaître cette objection et donner une plus grande protection et donner une plus grande protection aux manufacturiers que l'on a ajouté au bill la partie empêchant l'envoi, sur le marché, américain, du surplus de la production manufacturière étrangère. griculteurs et manufacturiers seront maintenant satisfaits et déclarent qu'ils jouiront d'une protection suffisante jusqu'à la revision du tarif permanent.

S'il faut e njuger d'après le tarif Fordney-Young les pays étrangers, y compris le Canada n'ont aucune faveur commerciale à attendre des Etats-Unis.

Les journaux américains sont passablement sobres sur le sujet. La Discussion au Congrès n'a reçu que le minimum de publicité et dans les articles éditoriaux, très courts et peu nombreux, on se contente de dire que les produits américains recevront une meilleure protection: qu'un fort sentiment protection; qu'un fort sentiment protectionniste se développe dans le parti démocrate, surtout chez les représentants du Sud. Cependant la majorité de ce parti reste fortement opposée à la protection.

Le tarif Fordney-Young nuira considérablement au Canada pour son commerce d'exportation de lait condensé. Cet article qui entrait en franchise paiera maintenant un droit de 2 cents la livre. Les Etats-Unis qui avaient exporté 121 millions de livres de lait condensé en 1919 ont vu ce commerce tomber à 65 millions de livres. Pendant ce temps les importations de lait condensé du Canada augmentaient de 16 à 23 millions de livres. Les cultivateurs canadiens le long de la frontière souffriront aussi du nouveau tarif qui impose un droit de 5 cents le gallon sur la crème; 2 cents sur le lait; le droit sur le fromage est augmenté de 3 pour cent et porté à 23 pour cent "ad valorem"; le droit sur le beurre est augmenté de 3½ cents et porté à 6 cents la livre.

L'exportation des fêves du Canada aux Etats-Unis sans être encore considérable augmentait graduellement. Ce produit sera maintenant taxe 2 cents la livre. Le Canada, l'année dernière a vendu 1,637,813 boisseaux de graine de lin aux américains. Le droit de douane qui était de 20 cents le boisseau est augmenté de 10 cents; le blé-d'inde ou maïs qui entrait en franchise, paiera maintenant 15 cents le boisseau. En 1919, le Canada a exporté 375,454 livres de tabac aux Etats-Unis pour enveloppes de cigares. Ce tabac venait de Québec et d'Ontario; l'année dernière l'exportation de ce tabac est tombée à 17,230 livres mais elle disparaîtra probablement complètement avec le droit de 2.35 la livre sur tabac en feuille non préparé (avec mesure) et $3.00 la livre sans mesure. Le tarif actuel est de $1.85 et $2.50 la livre.

Le tarif Fordney-Young est plus élevé que le tarif Dingley ou celui de Payne-Aldrich. Un chef du parti démocrate a déclaré que c'est la plus forte protection qu'aucun pays civilisé ait imposée depuis 250 ans.

BRACHE DES RESERVISTES FRANCAIS

Au cours d'une importante réunion des Membres de la France Centrale des Réservistes Français de la G. W. V. A. qui a lieu dernièrement à l'Ecole Provencher à SaintBoniface, le Délégué de la Branche à la Convention de Brandon, Camarade F. M. Chaleux, rendit compte des travaux accomplis par cette Assemblée.

Parmi les principales questions qui intéressaient les Membres de la Branche, se trouvait la réponse du Gouvernement Canadien à la Pétition de la G. W. V. A. demandant légalité de traitement, primes, gratuités, etc pour tous les soldats alliés actuellement domiciliées au Canada et y résidan avant la guerre.

Cette répons traduisait par un refus de prendre la pétition en considération attendu que les renseignements fournis à cette époque étaient trop insignifiants pour permettre au Gouvernement canadien détablir le nombre approximatif d'anciens soldats alliés qui pourraient bénéficier de cette décision et la dépense qui en résulterait pour l'Etat.

En conséquence l'Assemblée chargeait le Comité Exécutif de la Branche de se procurer tous renseignement ou information pouvant faire aboutir notre petition et de les adresser au Secrétaire du Dominion Command de la G. W. V. A. à Ottawa

Différentes résolutions prises par la Convention de Brandon furent également clairement exposées au membres présents et le rapport du Délégué fut adopté avec un vote de félicitations et de remerciements

Le Secrétaire rendit compte qu'une première réunion en vue de l'organisation d'un Comité de Dames Auxiliaires de la Branche Centrale des Réservistes Français de la G. W. V. A. avait eu lieu dernièrement et que la formation de ce Comité était en bonne voie de réussite

Parmi les Dames présentes à cette première réunion on remarquait Mesdames : F. E .Gautier, B. de Denns, A. E. Moissan, J. Gingras, N. Callede, L. Michel, J. LeGouarguer, etc.

Madame J H. Bourgouin, femme de l'émnient Consul de France à Winnipeg s'était excusée par lettre de ne pouvoir assister à cette première réunion et adressait ses meilleurs souhaits de réussite au nouveau Comité.

D'autres renseignements seront communiqués à bref délai.

M. J. O. Callede, présidait a cette première réunion.

L'AVENIR DE LA FRANCE

A la fin de son voyage à Lyon et Avignon, M. Millerand a résumé ses impressions dans un vibrant discours dont voici le passage essentiel :

"Nous avons devant nous l'avenir tout grand ouvert, nous avons foi dans cet avenir. Et voilà pourquoi, depuis Bellegarde jusqu'à Avignon, dans les paysages les plus variés, au milieu des populations si diverses l'une de l'autre, une idée me frappait et me poursuivait : c'est l'unité profonde indestructible qui fait que toutes ces populations son vraiment fondues pour jamais dans le monde de la patrie républicaine et que, d'un bout à l'autre de la France, elles sont la patrie, la république une et indivisible, ce qui ne veut pas dire que chacune ne garde avec un soin jaloux ses marques distinctives et son génie propre".

DECORD DU "GROS OEUF" A PORTAGE-LA-PRAIRIE

Portage-la-Prairie, Man., 21.—Le record du "gros oeuf" a été enlevé à Victoria par Portage-la-Prairie. Une poule Buff Orpington, appartenant à Warner Stewart, a pondu un oeuf d'une pesanteur de 7 onces et d'une circonférence de 9 1-16 pouces. On assure que M. Stewart n'élève pas d'autruches.

LE RETOUR DE CHARLES EN HONGRIE

Genève, 26. — Dans les cercles favorables à lexempéreur d'Autriche on dit que le gouvernement hongrois proclamera sous peu la dissolution du parlement parce qu'il ne représente plus le peuple.

De nouvelles élections auront lieu. La question sur la quelle se feront ces élections sera "le retour du roi Charles"

Les partisans de Charles disent que le résultat sera, comme en Grèce, favorable à Charles. Ils ajoutent que d'ici à trois mois, Charles d'Autriche fera son entrée triomphale à Budapest.

TERRIBLE AVENTURE D'UN SINGE ET D'UN BEBE

Il y quelque temps une dame anglaise qui demeurait à Kingston dans la Jamaique, prenait passage sur un vaisseau que faisait voile pour l'Angleterre, ayant avec elle son enfant âgé de deux mois.

Sur ce bâtiment il y avait un grand singe très fort et très agile avec lequel l'équipage s'amusait beaucoup. Depuis l'arrivée de la dame, il se prit d'une telle passion pour le bébé qu'il passait des heures entières à regarder sa mère le bercer dans ses bras. Plusieurs fois il s'était approché de lui dans le dessein évident de le saisir;

Par une belle après-midi, la vigie signala une voile dans le lointain, qui attira l'attention de l'équipage. Le captaine offrit poliment sa lunette à la dame qui, pour s'en servir déposa son bébé sur le sofa.

Mais elle avait à peine levé l'instrument qu'un cri se fit entendre. Se détournant soudainement, elle aperçut un matelot qui poursuivait le grand singe qui avait assis l'enfant sur un de ses bras et qui montait avec lui dans l'un des mâts. Le singe n'était pas encore rendu à la moitié de son ascension que la pauvre mère tombait évanouie sur le pont. Le capitaine ne savait que faire. S'il envoyait un matelot dans les cordages du mat, le singe effrayé, laisserait tomber tomber l'enfant pour se réfugier sur un autre mat. Pendant ce temps l'enfant criait, et le singe loin de lui faire mal, s'était assis sur une vergue et le bercait comme il avait vu faire sa mère, dans le dessein de le consoler ou de l'endormir. Après avoir essayé sans succès de divers moyens pour engager le singe à descendre, le capitaine eut une idée lumineuse. Il ordonna à tout son équipage de descendre dans la calle, et lui-même se cacha sur le pont.

A sa grande joie, il aperçut le singe qui descendait avec précaution. En touchant le pont il regarda autour de lui avec défiance, s'avanca vers le sofa et y déposa l'enfant. Le capitaine s'en saisit, le remit dans les bras d ela pauvre mère évanouie qui revint à elle en sentant son pauvre chéri sur son sein. Ce fut une réjouissance générale à bord, car tous ces vieux loups de mer avait senti leur coeur se serrer à la vue du désespoir de la mère et du danger qu'avait couru l'enfant. Inutile d'ajouter que le reste de la traversée.





CITY OF ST. BONIFACE

Sale of lands for Arrears of taxes

By virtue of a warrant issued by the Mayor of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the City of St. Boniface, to me directed, bearing date the twenty-sixth day of April, A.D. 1921, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described, being in the City of St. Boniface, for the arrears of taxes due thereon, together with costs, which arrears of taxes and costs are hereinafter set out, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs be paid no later than six o'clock in the afternoon of the thirtieth day of May, A.D. 1921, I will on Tuesday the thirty-first day of May, A.D. 1921, at the hour of two o'clock in the afternoon of that day, at the Council Chamber, at the City Hall, in the City of St. Boniface, proceed to sell by auction the said lands for the said arrears of taxes and costs.

Lot		Block	Parish Lot DGS	Plan No.	Arrears of Taxes	Costs	Total
1009			RCMP	76	266.24	.50	266.74
1010			RCMP	76	162.74	.50	163.24
1011			RCMP	76	190.96	.50	191.46
1012			RCMP	76	190.96	.50	191.46
1013			RCMP	76	190.96	.50	191.46
1014			RCMP	76	197.25	.50	197.74
1019			RCMP	76	265.22	.50	265.72
1020			RCMP	76	275.02	.50	275.52
1022			RCMP	76	190.96	.50	191.46
1023			RCMP	76	190.96	.50	191.46
1024			RCMP	76	190.96	.50	191.46
1025			RCMP	76	141.75	.50	142.25
1032			RCMP	76	46.61	.50	47.11
1034			RCMP	76	275.00	.50	275.50
1035			RCMP	76	266.24	.50	266.74
1036			RCMP	76	112.54	.50	113.04
1040			RCMP	76	141.35	.50	141.85
1041			RCMP	76	212.51	.50	213.01
1042			RCMP	76	134.38	.50	134.88
1043			RCMP	76	134.39	.50	134.89
1044			RCMP	76	134.38	.50	134.88
1045			RCMP	76	134.39	.50	134.89
1046			RCMP	76	134.38	.50	134.88
1049	West Half		RCMP	76	140.47	.50	140.97
1052			RCMP	76	265.22	.50	265.72
1053			RCMP	76	275.02	.50	275.52
1054			RCMP	76	112.54	.50	113.04
1058			RCMP	76	141.35	.50	141.85
1059			RCMP	76	185.15	.50	185.65
1061			RCMP	76	134.39	.50	134.89
1062			RCMP	76	134.39	.50	134.89
1063			RCMP	76	134.39	.50	134.89
1065			RCMP	76	134.39	.50	134.89
1067			RCMP	76	134.39	.50	134.89
1070			RCMP	76	275.00	.50	275.50
1072			RCMP	76	112.53	.50	113.03
1073			RCMP	76	131.65	.50	132.15
1074			RCMP	76	131.65	.50	132.15
1075			RCMP	76	133.75	.50	134.24
1077			RCMP	76	167.41	.50	167.91
1078			RCMP	76	134.29	.50	134.79
1079			RCMP	76	134.29	.50	134.79
1085			RCMP	76	134.29	.50	134.79
1086			RCMP	76	100.16	.50	100.66
1087			RCMP	76	266.22	.50	266.72
1088			RCMP	76	494.36	.50	494.86
1089			RCMP	76	463.87	.50	464.37
1090			RCMP	76	536.08	.50	536.58
1092	East Half		RCMP	76	166.20	.50	166.70
1094			RCMP	76	339.04	.50	339.54
1095			RCMP	76	312.23	.50	312.73
1096			RCMP	76	179.29	.50	179.79
1098			RCMP	76	177.92	.50	178.42
1099			RCMP	76	141.43	.50	141.93
1100			RCMP	76	114.62	.50	115.12
1101			RCMP	76	53.18	.50	53.68
1102			RCMP	76	26.33	.50	26.83
1103			RCMP	76	475.54	.50	476.04
1104			RCMP	76	309.59	.50	310.09
1106			RCMP	76	341.59	.50	342.09
1107			RCMP	76	332.35	.50	332.85
1108	West Half		RCMP	76	262.75	.50	263.25
Lots 1120 to 1124 both inclusive, 1126 to 1132 both inclusive, Lots 1134 to 1136 both inclusive, 1140, 1141, 1153 and 1154, 1169 and 1170, 1185, and 1186, excepting out of said lots 1120 to 1124 those portions taken for a public lane and shown colored pink on a plan attached to a by-law, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 201242; all that portion of the Roman Catholic Mission property bounded as follows: On the North by the Southern limit of Lot 1127 and its production in a straight line westerly, on the South by the Southern limit of lot 1195 and its production in a straight line westerly, on the East by the Western limit of Archibald Street and on the West by the water's edge of the Seine River which said lots and streets are shewn on a plan of survey of said Roman Catholic Mission property, registered in the Winnipeg Land Titles Office, Selkirk Division, as No. 76, excepting out of the above described land those portions contained within the limits of lots 1140, 1141, 1153, 1154, 1169, 1170, 1185, 1186, 1194 to 1197 both inclusive all according to said plan No. 76			RCMP	76	11,726.69	.50	11,727.19
All Lots in Blocks 1 and 2			75	1027	1,252.90	.50	1,253.40
5		3	RCMP	1507	39.24	.50	39.73
6		3	RCMP	1507	39.23	.50	39.73
14		3	RCMP	1507	112.77	.50	113.27
15		3	RCMP	1507	65.55	.50	66.05
5		4	RCMP	1507	54.95	.50	55.45
6		4	RCMP	1507	58.03	.50	58.53
10		4	RCMP	1507	111.14	.50	111.64
6		5	RCMP	1507	427.23	.50	427.73
13		5	RCMP	1507	167.64	.50	168.14
14		5	RCMP	1507	182.85	.50	183.35
11		6	RCMP	1507	97.85	.50	98.35
12		6	RCMP	1507	97.85	.50	98.35
14		6	RCMP	1507	239.85	.50	240.35
17		7	RCMP	1507	63.65	.50	64.15
18		7	RCMP	1507	63.65	.50	64.15
19		7	RCMP	1507	63.65	.50	64.15
20		7	RCMP	1507	63.65	.50	64.16
23		8	RCMP	1507	82.54	.50	83.04
24		8	RCMP	1507	160.63	.50	161.13
26		8	RCMP	1507	64.13	.50	64.63
27		8	RCMP	1507	64.13	.50	64.63
37		8	RCMP	1507	432.46	.50	432.96
5		9	RCMP	1507	54.97	.50	55.47
6		9	RCMP	1507	54.97	.50	55.47
32		9	RCMP	1507	98.80	.50	99.30
33		9	RCMP	1507	138.80	.50	139.30
19		10	RCMP	1507	194.98	.50	195.48
25		10	RCMP	1507	194.98	.50	195.48
32		10	RCMP	1507	216.12	.50	216.62
2		1	RCMP	1886	27.63	.50	28.13
18		3	RCMP	1886	23.83	.50	24.33
19		3	RCMP	1886	23.83	.50	24.33
23		3	RCMP	1886	51.44	.50	51.94
24		3	RCMP	1886	26.70	.50	27.20
27		3	RCMP	1886	26.68	.50	27.18
28		3	RCMP	1886	26.68	.50	27.18
36		3	RCMP	1886	23.85	.50	24.35
37		3	RCMP	1886	23.85	.50	24.35
30		3	RCMP	1886	23.85	.50	24.35
16		5	RCMP	1886	16.14	.50	16.64
17		5	RCMP	1886	16.14	.50	16.64
18		5	RCMP	1886	16.14	.50	16.64
19		5	RCMP	1886	16.14	.50	16.64
34		5	RCMP	1886	12.91	.50	13.41
35		5	RCMP	1886	12.91	.50	13.41
36		5	RCMP	1886	12.91	.50	13.41
37		5	RCMP	1886	12.91	.50	13.41
All that portion of Block 10 which block is shewn on a plan of survey of part of Lot 315 of the Roman Catholic Mission Property, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 1915, lying to the South of a line drawn Easterly parallel to the northern limit of said block, from a point in the Western limit of said block 10, distant southerly thereon 278 feet from the said Northern limit			RCMP	1915	1,535.50	.50	1,536.00
113			76	64	252.29	.50	252.79
115			76	64	252.29	.50	252.79
217			76	64	255.00	.50	255.50
514			76	64	697.15	.50	697.64
520-526			76	64	1,230.08	.50	1,230.58
610	Wets 49 feet		76	64	220.50	.50	221.00
627	East 33 feet		76	64	221.54	.50	222.40
628			76	64	1,230.90	.50	1,231.40
719			76	64	1,512.24	.50	1,512.74
741			77	77	308.41	.50	308.91
743			77	77	308.41	.50	308.91
434	West Half	9	76	203	173.18	.50	173.68
434	East Half	9	76	203	118.02	.50	118.52
436		9	76	203	236.00	.50	236.50
438		9	76	203	236.00	.50	236.50
440		9	76	203	426.76	.50	427.26
525		9	76	203	310.32	.50	310.82
527	West 33 feet	9	76	203	152.30	.50	152.80
535		9	76	203	360.37	.50	360.87
746			77	77	369.22	.50	369.72
851	& E. 21 feet 849		76	224	990.88	.50	991.38
17			78	232	217.30	.50	217.80
4			76	711	337.51	.50	338.01
45			76	711	244.70	.50	245.20
63			76	711	415.93	.50	416.43
88			76	711	294.64	.50	295.14
112			76	711	153.05	.50	153.55
113			76	711	226.58	.50	227.08
115			76	711	239.75	.50	240.23
116			76	711	261.64	.50	262.14
117			76	711	232.00	.50	232.50
131			76	711	189.99	.50	190.49
153			76	711	298.87	.50	299.37
154			76	711	298.87	.50	299.37
155			76	711	298.87	.50	299.37
156			76	711	298.87	.50	299.37
157			76	711	223.87	.50	224.37
180			76	711	388.92	.50	389.42
181			76	711	404.67	.50	405.17
182			76	711	413.47	.50	413.97
183			76	711	426.87	.50	427.37
184			76	711	423.80	.50	424.30
80			77	716	685.72	.50	686.22
1			79	947	410.79	.50	411.29
2			79	947	326.67	.50	327.17
22			79	947	142.51	.50	143.01
23			79	947	142.51	.50	143.01
24			79	947	142.51	.50	143.01
4		1	80-85	1209	224.71	.50	225.21
4		1	80	1357	222.11	.50	222.61
16		2	80	1357	111.81	.50	112.31
19		2	80	1357	111.81	.50	112.31
21		2	80	1357	111.81	.50	112.31
22		2	80	1357	111.81	.50	112.31
23		2	80	1357	111.81	.50	112.31
29		2	80	1357	157.87	.50	158.37
30		2	80	1357	271.23	.50	271.73
31		2	81	1357	271.23	.50	271.73
32		2	81	1357	131.66	.50	132.16
43		2	81	1357	108.69	.50	109.19
44		2	81	1357	108.69	.50	109.19
45		2	81	1357	108.69	.50	109.19
46		2	80	1357	108.69	.50	109.19
47		2	80	1357	108.69	.50	109.19
48		2	80	1357	108.69	.50	109.19
49		2	80	1357	108.69	.50	109.19
5		2	80	1357	108.69	.60	109.19
6		3	80	1357	108.69	.50	109.19
7		3	80	1357	108.69	.50	109.19
13		3	80	1357	108.69	.50	109.19
14		3	80	1357	108.69	.50	109.19
15		3	80	1357	108.69	.50	109.19
16		3	80	1357	108.69	.50	109.19
17		3	80	1357	108.69	.50	109.19
18		3	80	1357	108.69	.50	109.19
19		3	80	1357	108.69	.50	109.19
20		3	80	1357	108.69	.50	109.19
21		3	80	1357	108.69	.50	109.19
22		3	80	1357	108.69	.50	109.19
23		3	80	1357	108.69	.50	109.19
24		3	80	1357	108.60	.50	109.19
48		3	80	1357	182.25	.50	182.75
11		2	81	4	36.06	.50	36.56
12		2	81	4	91.20	.50	91.70
13		2	81	4	39.69	.50	40.19
A		2	81	4	460.99	.50	461.49
29		2	81	4	40.47	.50	40.97
30		2	81	4	32.50	.50	33.00
46		2	81	4	31.48	.50	31.98
47		2	81	4	31.48	.50	31.98
21		3	81	4	48.44	.50	48.94
22		3	81	4	48.44	.50	48.94
24		3	81	4	49.79	.50	60.29
25		3	81	4	56.78	.50	57.28
26		3	81	4	56.78	.50	57.28
52		3	81	4	50.72	.50	51.22
53		3	81	4	50.72	.50	51.22
1			101	73	272.50	.50	273.00
2			101	73	311.85	.50	312.35
3	West Half		101	73	76.64	.50	77.14
8			101	73	172.20	.50	172.70
9			101	73	114.65	.50	115.15
12			101	73	392.77	.50	393.27
18			101	73	92.27	.50	92.77
19			101	73	42.33	.50	42.83
20			101	73	153.16	.50	153.66
23	East Half		101	73	60.16	.50	60.56
4		54	93-100	385	302.62	.50	303.12
5		54	93-100	385	155.53	.50	156.03
10		54	93-100	385	245.05	.50	245.55
11		54	93-100	385	157.36	.50	157.86
12		54	93-100	385	152.62	.50	153.12
13		54	93-100	385	152.62	.50	153.12
17		54	93-100	385	152.62	.50	153.12
18		54	93-100	385	152.62	.50	153.12
19		54	93-100	385	152.62	.50	153.12
20		54	93-100	385	112.61	.50	113.11
21		54	93-100	385	327.92	.50	328.42
22		54	93-100	385	253.21	.50	253.71
23		54	93-100	385	253.21	.50	253.71
5		55	93-100	385	114.59	.50	115.09
6		55	93-100	385	114.59	.50	115.09
7		55	93-100	385	114.59	.50	115.09
8		55	93-100	385	79.49	.50	79.99
9		55	93-100	385	130.50	.50	131.00
10		55	93-100	385	123.32	.50	123.82
11		55	93-100	385	123.32	.50	123.82
16		55	93-100	385	116.67	.50	117.17
18		55	93-100	385	125.44	.50	125.94
21		55	93-100	385	237.51	.50	238.01
25		56	93-100	385	226.56	.50	227.06
26		56	93-100	385	226.56	.50	227.06
27		56	93-100	385	364.95	.50	365.45
3		58	93-100	385	205.15	.50	205.65
4		58	93-100	385	205.15	.50	205.65
5		58	93-100	385	205.15	.50	205.65
6		58	93-100	385	205.15	.50	205.65
8	South Half	58	93-100	385	102.85	.50	103.35
9		58	93-100	385	205.15	.50	205.65
10		58	93-100	385	205.15	.50	205.65
17		58	93-100	385	135.76	.50	136.26
18		58	93-100	385	135.76	.50	136.26
4		59	93-100	385	140.15	.50	140.65
9		59	93-100	385	136.40	.50	136.90
19		59	93-100	385	125.44	.50	125.94
11		59	93-100	385	125.44	.50	125.94
12		59	93-100	385	125.44	.50	125.94
15		59	93-100	385	385.88	.50	386.38
16		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
18		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
19		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
20		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
21		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
22		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
23		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
24		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
25		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
26		59	93-100	385	256.24	.50	256.74
27		59	93-100	385	255.99	.50	256.49
28		59	93-100	385	233.81	.50	234.31
22	West Half	3	80-89	386	205.14	.50	205.64
23		3	80-89	386	516.75	.50	517.25
B	West 66 ft. of East 12 ft.	4	80-89	386	550.27	.50	550.77
17		4	80-89	386	91.73	.50	92.23
18		4	80-89	386	356.25	.50	356.75
19		4	80-89	386	335.40	.50	335.90
20		4	80-89	386	344.19	.50	344.69

(A suivre en page 3)

Les Pilules Moro guérissent les douleurs de Reins.



A travailler dur dans les mines j'avais contracté des douleurs de reins qui me faisaient souffrir tout le jour, m'enlevaient les forces, l'appétit puis le sommeil. Ayant employé les Pilules Moro, j'ai pu en apprécier la valeur. Elles m'ont fortifié en peu de temps et ensuite mes maux de reins se sont passés. J'en fus très heureux, car obligé que j'étais de travailler, ces douleurs me rendaient misérable. Je ne veux pas manquer de Pilules Moro maintenant. J'en prends aussitôt que je sens les forces m'abandonner et ce n'est jamais en vain. M. Joseph Demers, 49, rue St-Joseph, Thetford Mines, P. Q.



Les PILULES MORO sont spécialement bonnes chez l'homme qui souffre d'épuisement général se traduisant par un affaiblissement total ou partiel. Cet épuisement entraine avec lui: mauvaises digestions, douleurs de dos, douleurs rhumatismales, maux de tête, etc. Pour combattre cet épuisement, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Moro pour les Hommes. Elles sont le plus puissant tonique, le régénérateur des forces perdues.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez:

COMPAGNIE MEDICALE MORO
272, rue St-Denis, Montréal.



J. O. BRUNET
Importateur de
MONUMENTS FUNERAIRES
en marbre et granit, statues, etc.
Bureau et Atelier
246 Taché, St-Boniface
En face de L'Hôpital St-Boniface
Tél. M. 5325—Rés. Tél. M. 7186

Un Ami Sincere

Quelle que soit votre situation sociale, professionnel, homme d'affaires, cultivateur ou manoeuvre, il arrivera un moment dans la vie où votre force de production si elle n'est pas complètement arrêtée, sera considérablement diminuée, c'est alors que quantité de soi-disant amis vous abandonneront, et si vous n'avez pas cultivé l'affection du seul ami sincère: LE LIVRET DE BANQUE, la pauvreté et la misère seront vos compagnes.

La courtoisie avec laquelle vous serez reçu vous encouragera à venir régulièrement toutes les semaines.

BANQUE D'HOCHELAGA
FONDÉE EN 1874

Cusson Agencies, Ltd
Assurances
SEULS AGENTS EMETTANT DES POLICES EN FRANÇAIS
Représentant la compagnie de chemin de fer du
GRAND TRONC PACIFIQUE
GOUVERNEMENT CANADIEN
et toutes les autres compagnies de navigation, sur tous les océans
Renseignements donnés volontiers et gratuitement
60 AVE. PROVENCHER, St-Boniface. Tel. Main 4372

Bureaux: Main 7318 — —TELEPHONES — Résidence: Main 4199
CASIER POSTAL 179
J. A. CHARETTE
ST-BONIFACE, MAN.
PLOMBERIE POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE
CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, VAPEUR, AIR CHAUD
COUVERTURES EN TOLE ET EN GRAVIER
CORNICHES ET VENTILATION ET TOUS TRAVAUX EN TOLE
SATISFACTION ASSUREE

AGENCE DE
"La Voix de son Maitre"
Assortiment complet des nouveaux disques "Victor" français et anglais. Aiguilles de gramophone, etc.
Seul agent pour Saint-Boniface
R. A. McRUER
Pharmacien-Opticien
Tél. Main 5604 St-Boniface, Man

PAP-SAG
(Tablettes)
GUÉRISSENT LA
DYSPEPSIE
Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG soulagent immédiatement.
50 cts la boîte
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, Montréal

Augmentez vos bénéfices de Laiterie

en procurant à vos animaux les quartiers les plus confortables qui puissent se construire. Soyez votre propre inspecteur de laiterie, et assurer à vos produits une pureté absolue en construisant une étable d'un matériel, qui soit une garantie de conditions sanitaires, et qui vous soit en même temps des plus économique.

Construisez avec du béton

C'est le matériel le plus économique pour la construction des bâtiments de la ferme, parce qu'il n'y a aucune réparation à y faire, ils ne s'usent jamais et ne nécessitent aucune peinture. Les laiteries en béton sont propres et sanitaires. Les animaux y trouvent, en hiver, la chaleur et le confort, ce qui est de nature à augmenter la quantité et la qualité du lait. Que vous construisiez une étable, un silo, ou tout autre bâtiment sur votre ferme, employez le béton, c'est le matériel le moins coûteux.

"Ce que le cultivateur peut faire avec le béton," voilà le titre d'une magnifique brochure illustrée, gratuite, qui vous donnera une foule de détails précieux sur les bâtiments en béton pour la ferme, et vous indiquera comment les construire pour économiser de l'argent.

Bureau d'Informations pour le Cultivateur
Canada Cement Company Limited
528 Edifice Herald
Montreal

L'EXPERIENCE D'UNE FEMME

Aux femmes sans enfants.

Toronto, Ontario.—"Pendant longtemps j'ai souffert de faiblesse féminine, d'inflammation, et d'un terrible mal au dos résultant de mon état. Un jour, un de vos livrets fut laissé à ma porte, et j'y lus comment d'autres femmes subissant les mêmes souffrances que moi avaient été ramenées à la santé. C'est ainsi que je fus amenée à prendre une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et un paquet de Sanative Wash;-cela me fit un bien étonnant. J'ai maintenant le plus beau petit garçon qu'une mère puisse désirer avoir. Je veux recommander le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à toute femme qui a des maladies féminines." — Mme JOSEPH LA BELLA, 773 Shaw Street, Toronto, Ontario, Canada.

La maternité est une épreuve très sérieuse pour la plupart des femmes. Elle marque une époque décisive dans leur vie. Il n'y a pas une femme sur cent qui sache comment elle doit se soigner. Toute femme à ce moment devrait s'en remettre au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car c'est un tonique un régénérateur incomparable de l'organisme féminin.

LE RETABLISSEMENT DES JUIFS DANS LA PALESTINE MODERNE

Jérusalem—Lévénement le plus important de Palestine depuis de nombreuses années est l'ouverture du congrès "rabbi-nique" pour la réinauguration de la vieille cour supérieure, qui devra s'occuper de toutes les questions religieuses hébreuses. De plus, la presse Juive n'a pas craint de comparer le discours du haut commissaire Sir Herbert Samuel à l'appel de Nehémie le lendemain de la captivité de Babylone.

Le congrès élira les membres de la nouvelle Haute-Cour. Ces membres seront au nombre de huit, dont quatre seront choisis parmi les Sephardins et quatre autres chez les Ashkenazims. Il y aura deux présidents.

Norman Bentwich, secrétaire légal, président à la première séance du congrès, a donné un sommaire historique de l'évolution de la loi juive et de la constitution des cours rabinniques, à travers les siècles. Il demanda cependant certaines réformes des conditions de vie moderne.

Le gouverneur Stores de Jérusalem, souhaita la bienvenue au délégués en Hébreux.

Le Sanhedrim ou Beth Din, qui apparemment a dû commencer au temps d'Ezra et de Nehemie, après le retour des captifs de Babylone a toujours joui d'une très grande autorité sous la présidence des hauts fonctionnaires qu'on appelait "Patriarches de l'Ouest" qui se distinguaient des chefs religieux de la Mésopotamie.

Le Sanhedrim prit fin lors des persécution romaines au quatrième siècle. Les devoirs de cette organisation étaient de décider des questions de la loi religieuse, de fixer le calendrier et de fournir au roi les copies exactes du Torah. Le Sephardin se compose des Juifs-Latins d'Espagne, de Tunis et de Salonique, tandis que les Yiddish de Pologne et d'Allemagne appartiennent à l'Ashkenazim. Ces deux rejetons se rencontrent maintenant dnas un langage commun, l'hébreu moderne, qui est la langue officielle de la Palestine.

CRESOBENE

(Capsules)

Balsamiques - Antiseptiques

Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts la boite.

Compagnie Capsules Crésobène, Montréal.

The Canadian Western Railway Company

AVIS EST PAR LA PRESENTE donné qu'une demande sera faite au Parlement canadien, à sa session présente, par The Canadian Western Railway company, pour un acte de prolongation de limite pour le temps durant lequel la Compagnie devra commencer et completer la construction de ce chemin de fer, autorisé par la Section 1, du Chapitre 81 des statuts de 1919.

DATE à Winipeg, ce 5ième jour d'avril, 1921 A.D.

Hough, Campbell & Ferguson.
Avocats pour la Compagnie.

11-4-21.

GENTIN

(Le Bon Tonique)

AMER - APERITIF - TONIFIANT

Donne de l'APPETIT, rend les mets bons au goût, active la DIGESTION, ENGRAISSE, agit sur le FOIE, purifie le sang qui renforcit tout le système.

GENTIN (Le Bon Tonique) est le remède qu'il vous faut.

$1.00 la bouteille.

Compagnie Gentin, Montréal.

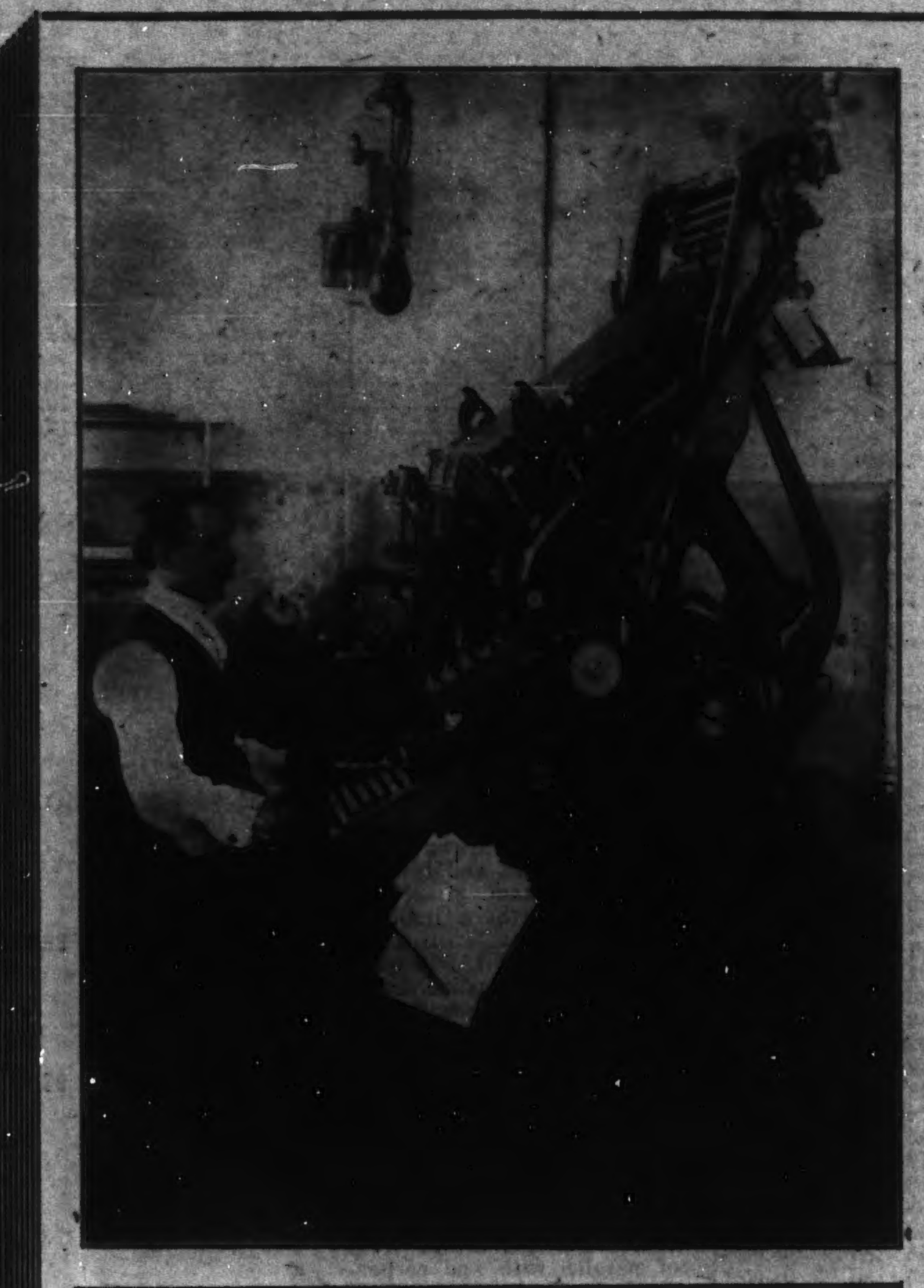
SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

(Suite de la page 2)

Lot		Block	Parish Lot DGS	Plan No.	Arrears of Taxes	Costs	Total
21		4	80-89	386	344.19	.50	344.69
23		4	80-89	386	344.19	.50	344.69
8		5	80-89	386	178.15	.50	178.65
9	West 34 feet	6	80-89	386	577.68	.50	578.18
25		6	80-89	386	390.06	.50	390.56
9			80-89	1116	172.34	.50	172.84
14			80-89	1116	376.47	.50	376.97
17			80-89	1116	307.65	.50	308.15
20	West 33 feet	12	80-89	386	273.98	.50	274.48
11	West 30 feet	13	80-89	386	236.70	.50	237.20
13	East 35.7 feet	13	80-89	386	156.25	.50	156.75
14		13	80-89	386	167.33	.50	167.83
19	West 27.25 feet	13	80-89	386	193.62	.50	194.12
5	East 17 feet and						
6	West 16 feet	14	80-89	386	166.59	.50	167.09
6		17	80-89	386	157.35	.50	157.85
7	East Half	17	80-89	386	111.14	.50	111.64
20		19	80-89	386	74.33	.50	74.83
21		19	80-89	386	74.33	.50	74.83
22		19	80-89	386	74.33	.50	74.83
23		19	80-89	386	74.33	.50	74.83
4		20	80-89	386	155.43	.50	155.93
10		20	80-89	386	217.92	.50	218.42
11		20	80-89	386	261.88	.50	262.38
12		20	80-89	386	265.73	.50	266.23
13		20	80-89	386	309.45	.50	309.95
15		20	80-89	386	79.48	.50	79.98
16		20	80-89	386	76.40	.50	76.90
17		20	80-80	386	70.72	.50	71,22
18		20	80-89	386	70.72	.50	71.22
21		20	80-89	386	70.72	.50	71.22
5	North Half	21	80-89	386	134.89	.50	135.39
8	South Half	21	80-89	386	113.17	.50	113.67
6	Exc. North 30 feet	21	80-89	386	263.07	.50	263.57
1		22	80-89	386	267.82	.50	268.32
4		22	80-89	386	253.86	.50	254.36
5		23	80-89	386	290.84	.50	291.34
7		23	80-89	386	275.60	.50	276.10
8		23	80-89	386	255.57	.50	256.07
9	North Half	23	80-89	386	136.33	.50	136.83
10		23	80-89	386	256.57	.50	257.07
13		23	80-89	386	253.17	.50	253.67
15		23	80-89	386	243.99	.50	244.49
5		24	80-89	386	174.87	.50	175.37
6		24	80-89	386	152.86	.50	153.36
2		25	80-89	386	161.97	.50	162.47
2	West Half	26	80-89	386	347.40	.50	347.90
21	North Half	27	80-89	386	82.67	.50	83.17
7		31	80-89	386	244.33	.50	244.83
8		31	80-89	386	273.45	.50	273.95
3		36	30-89	386	180.46	.50	180.96
9		36	80-89	386	175.31	.50	175.81
73	North 66 feet		82	651	100.13	.50	100.63
31			87	692	211.82	.50	212.32
32			87	692	202.68	.50	203.18
36			87	692	154.05	.50	154.55
45			87	692	311.40	.50	311.90
101			87	692	154.96	.50	155.46
102			87	692	154.96	.50	155.47
3		1	81	1098	14.97	.50	15.47
4		1	81	1098	14.97	.50	15.47
5		1	81	1098	14.97	.50	15.47
6		1	81	1098	33.35	.50	33.85
1		2	81	1098	110.55	.50	111.05
2		2	81	1098	30.46	.50	30.96
17		2	81	1098	67.55	.50	68.05
18		2	81	1098	27.30	.50	27.88
6			86	1099	58.58	.50	59.08
11			86	1099	49.24	.50	49.64
14			86	1099	55.00	.50	55.50
20			86	1099	79.47	.50	79.97
21			86	1099	137.74	.50	138.24
1		1	81-82	1441	65.44	.50	65.94
2		1	81-82	1441	65.33	.50	65.83
3		1	81-82	1441	75.13	.50	75.63
7		1	81-82	1441	65.33	.50	65.83
8		1	81-82	1441	65.33	.50	65.83
13		1	81-82	1441	45.41	.50	45.91
14	South 14 feet	1	81-82	1441	26.25	.50	26.76
20		1	81-82	1441	45.25	.50	45.75
1		2	81-82	1441	70.99	.50	71.49
2		2	81-82	1441	65.33	.50	65.83
3		2	81-82	1441	65.33	.50	65.83
8		2	81-82	1441	65.33	.50	65.83
9		2	81-82	1441	67.60	.50	68.10
15		2	81-82	1441	44.71	.50	45.21
1		3	81-82	1441	59.63	.50	60.13
2		2	81-82	1441	75.55	.50	76.05
3		3	81-82	1441	45.75	.50	46.25
4		3	81-82	1441	44.20	.50	44.70
7		5	81-82	1441	132.56	.50	133.06
8		5	81-82	1441	45.25	.50	45.75
9		5	81-82	1441	51.68	.50	52.18
20		5	81-82	1441	35.90	.50	36.40
15		6	81-82	1441	37.17	.50	37.67
16		6	81-82	1441	35.90	.50	36.40
1		7	81-82	1441	44.21	.50	44.71
2		7	81-82	1441	47.81	.50	48.31
3		7	81-82	1441	39.00	.50	39.50
4		7	81-82	1441	35.90	.50	36.40
20		8	81-82	1441	30.74	.50	31.24
21		8	81-82	1441	33.02	.50	33.52
18		9	81-82	1441	43.45	.50	43.95
20		9	81-82	1441	27.35	.50	27.86
21		9	81-82	1441	27.35	.50	27.86
24		9	81-82	1441	32.52	.50	33.02
5		10	81-82	1441	55.57	.50	56.07
19		10	81-82	1441	23.69	.50	24.19
20	North Half	10	81-82	1441	12.92	.50	13.42
22		10	81-82	1441	23.69	.50	24.19
23		10	81-82	1441	23.69	.50	24.19
24		10	81-82	1441	33.54	.50	34.04
9			97	1553	387.04	.50	387.54
1	West 33 feet		80-89	2078	282.68	.50	283.18
1	East 2 feet and						
2	West 31 feet		80-89	2078	185.71	.50	186.21
3			82	2213	161.31	.50	161.81
4			82	2213	160.77	.50	161.27
6			82	2373	96.30	.50	96.80
7			82	2373	205.64	.50	206.14
17			82	2373	112.07	.50	112.57
13			91	121	135.35	.50	135.85
11		2	93-100	385	179.92	.50	180.42
12		2	93-100	385	179.92	.50	180.42
13		2	93-100	385	179.92	.50	180.42
14		2	93-100	385	164.16	.50	164.66
15		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
16		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
17		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
18		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
19		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
20		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
21		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
22		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
23		2	93-100	385	163.13	.50	163.63
24		2	93-100	385	167.76	.50	168.26
1		3	93-100	385	141.43	.50	141.93
2		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
3		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
4		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
5		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
6		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
7		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
8		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
9		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
10		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
11		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
12		3	93-100	385	134.21	.50	134.71
5		4	93-100	385	134.21	.50	134.71
6		4	93-100	385	134.21	.50	134.71
7		4	93-100	385	134.21	.50	134.71
8		4	93-100	385	134.21	.50	134.71
11		4	93-100	385	134.21	.50	134.71
12		4	93-100	385	134.21	.50	134.71
13		4	93-100	385	134.21	.50	134.71
14		5	93-100	385	70.71	.50	71.21
15		5	93-100	385	70.71	.50	.71.21
17		5	93-100	385	70.71	.50	71.21
18		5	93-100	385	70.71	.50	71.21
20		5	93-100	385	43.88	.50	44.38
21		5	93-100	385	48.00	.50	48.50
1		6	93-100	385	83.11	.50	83.61
2		6	93-100	385	79.48	.50	79.98
3		6	93-100	385	79.48	.50	79.98
4		6	93-100	385	79.48	.50	79.98
13		6	93-100	385	64.01	.50	64.51
16		6	93-100	385	58.85	.50	59.35
24		6	93-100	385	83.11	.50	83.61
1		7	93-100	385	156.15	.50	156.65
2		7	93-100	385	150.99	.50	151.49
5		7	93-100	385	150.99	.50	151.49
6		7	93-100	385	150.99	.50	151.49
7		7	93-100	385	150.99	.50	151.49
8		7	93-100	385	150.99	.50	151.49
9		7	93-100	385	150.99	.50	151.49
10		7	93-100	385	156.14	.50	156.64
1		8	93-100	385	103.90	.50	104.40
2		8	93-100	385	87.22	.50	87.72
3		8	93-100	385	93.61	.50	94.11
4		8	93-100	385	99.13	.50	99.63

(A suivre sur Page 4)

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE



L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

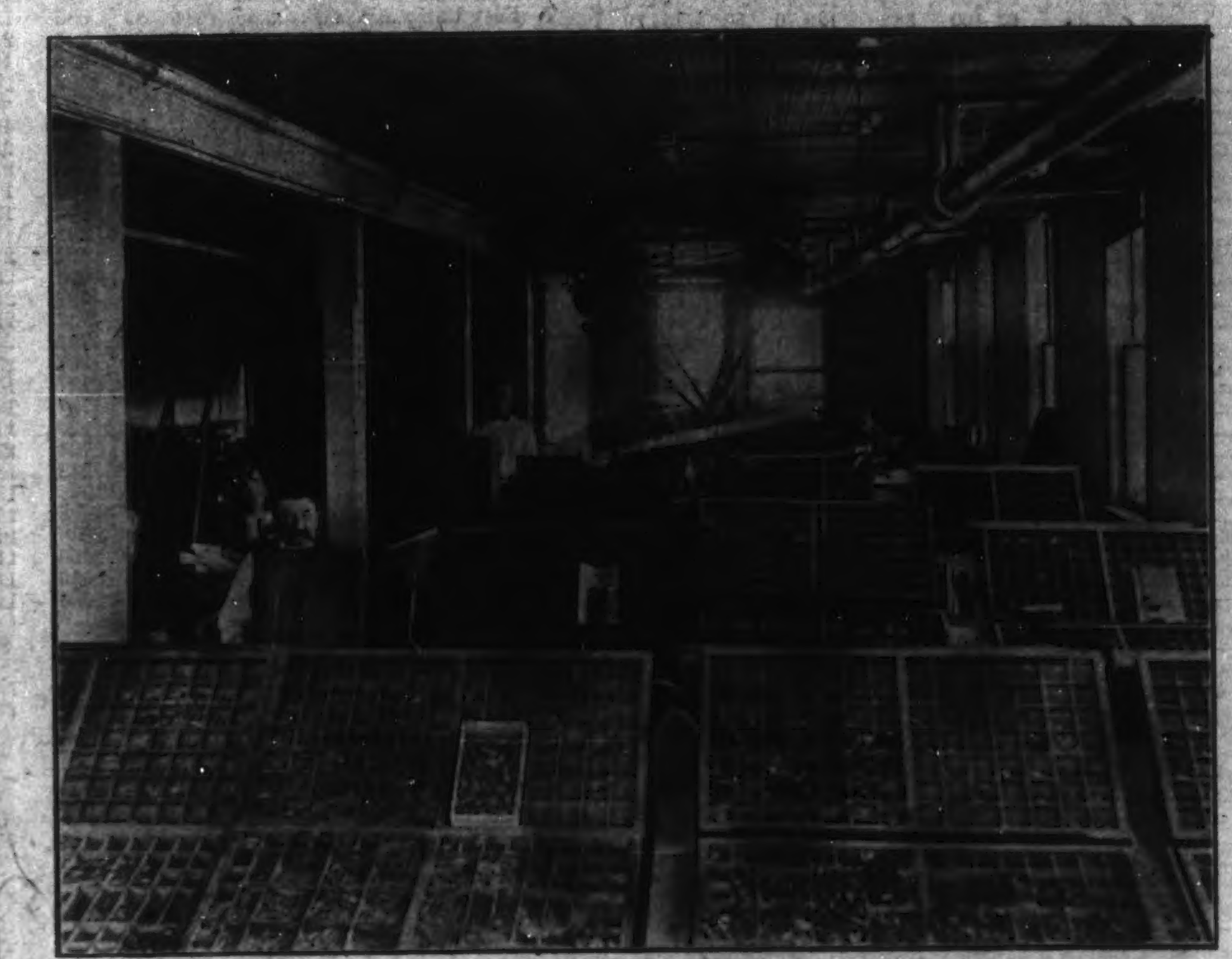
Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITÉ

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE



Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

42 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

(Suite de la page 3)

Lot		Block	Parish Lot DGS	Plan No.	Arrears of Taxes	Costs	Total
1		9	93-100	385	118.74	.50	119.24
2		9	93-100	385	100.17	.50	100.67
3		9	93-100	385	106.84	.50	107.34
4		9	93-100	385	112.56	.50	113.06
5		9	93-100	385	126.49	.50	126.99
1		10	93-100	385	100.17	.50	100.67
2		10	93-100	385	100.17	.50	100.67
7		10	93-100	385	150.99	.50	151.49
14		10	93-100	385	86.71	.50	87.21
15		10	93-100	385	86.71	.50	87.21
18		10	93-100	385	86.71	.50	87.21
19		10	93-100	385	86.71	.50	87.21
5		11	93-100	385	92.15	.50	92.65
14		11	93-100	385	77.43	.50	77.93
16		11	93-100	385	77.45	.50	77.93
18		11	93-100	385	77.43	.50	77.93
20		11	93-100	385	81.97	.50	82.47
1		12	93-100	385	110.97	.50	111.47
2		12	93-100	385	101.17	.50	101.67
3		12	93-100	385	101.17	.50	101.67
4		12	93-100	385	101.17	.50	101.67
5		12	93-100	385	101.17	.50	101.67
6		12	93-100	385	101.17	.50	101.67
7		12	93-100	385	93.95	.50	94.45
8		12	93-100	385	101.17	.50	101.67
4		13	93-100	385	77.34	.50	77.93
5		13	93-100	385	77.43	.50	77.93
6		13	93-100	385	77.43	.50	77.93
7		13	93-100	385	77.43	.50	77.93
8		13	93-100	385	81.56	.50	82.06
9		13	93-100	385	67.61	.50	68.11
19		13	93-100	385	86.72	.50	87.22
4		14	93-100	385	77.43	.50	77.93
5		14	93-100	385	77.88	.50	78.38
7		14	93-100	385	77.43	.50	77.93
11		14	93-100	385	123.64	.50	124.14
12		14	93-100	385	118.45	.50	118.95
15		14	93-100	385	118.45	.50	118.95
18		14	93-100	385	118.45	.50	118.95
1		15	93-100	385	91.36	.50	91.86
7		15	93-100	385	86.72	.50	87.22
8		15	93-100	385	123.49	.50	123.99
9		15	93-100	385	123.49	.50	123.99
10		15	93-100	385	86.72	.50	87.22
13		16	93-100	385	153.06	.50	153.56
15		16	93-100	385	153.06	.50	153.56
18		16	93-100	385	153.06	.50	153.56
1		19	93-100	385	191.15	.50	191.65
8		19	93-100	385	153.08	.50	153.58
9		19	93-100	385	153.08	.50	153.58
12		19	93-100	385	173.05	.50	173.55
13		19	93-100	385	167.91	.50	168.41
14		19	93-100	385	167.91	.50	168.41
15		19	93-100	385	167.91	.50	168.41
14		20	93-100	385	159.33	.50	159.83
15		20	93-100	385	159.33	.50	159.83
16		20	93-100	385	156.02	.50	156.52
18		20	93-100	385	156.02	.50	156.52
11		21	93-100	385	137.17	.50	137.67
13		31	93-100	385	133.06	.50	133.56
14		21	93-100	385	133.06	.50	133.56
5		22	93-100	385	86.73	.50	87.23
10		22	93-100	385	86.73	.50	87.23
19		22	93-100	385	92.38	.50	92.88
20		22	93-100	385	77.43	.50	77.93
24		22	93-100	385	97.55	.50	98.05
26		22	93-100	385	97.55	.50	98.05
31		22	93-100	385	97.55	.50	98.05
4		24	93-100	385	139.02	.50	139.52
7		24	93-100	385	97.55	.50	98.05
8		24	93-100	385	98.30	.50	98.80
11		24	93-100	385	97.55	.50	98.05
12		24	93-100	385	97.55	.50	98.05
13		24	93-100	385	97.55	.50	98.05
15		24	93-100	385	45.15	.50	54.65
21		24	93-100	385	93.95	.50	94.45
30		24	93-100	385	108.92	.50	109.42
9		25	93-100	385	129.20	.50	129.79
10		25	93-100	385	133.44	.50	133.94
16		27	93-100	385	227.07	.50	227.57
19		27	93-100	385	227.07	.50	227.57
22		27	93-100	385	277.96	.50	278.46
3		29	93-100	385	364.90	.50	365.40
7		30	93-100	385	227.11	.50	227.61
11		30	93-100	385	231.24	.50	231.74
14		30	93-100	385	248.74	.50	249.24
15		30	93-100	385	248.74	.50	249.24
6		31	93-100	385	220.47	.50	220.97
7		31	93-100	385	218.37	.50	218.87
13		31	93-100	385	243.56	.50	244.06
3		32	93-100	385	154.18	.50	154.68
7		32	93-100	385	152.11	.50	152.61
8		32	93-100	385	152.11	.50	152.61
9		32	93-100	385	152.11	.50	152.61
10		32	93-100	385	156.21	.50	156.71
5		33	93-100	385	108.92	.50	109.42
6		33	93-100	385	108.92	.50	109.42
15		33	93-100	385	116.66	.50	117.16
24	South 33-1/3 feet	33	93-100	385	254.17	.50	254.67
24	Exc. South 33-1/3 ft and						
25	South 16-2/3 ft.	33	93-100	385	258.09	.50	258.59
25	Exc. 16-2/3 feet	35	93-100	385	285.09	.50	258.59
26		33	93-100	385	172.81	.50	173.31
28		33	93-100	385	145.37	.50	145.87
29		33	93-100	385	145.37	.50	145.87
3		35	93-100	385	133.79	.50	134.20
4		35	93-100	385	133.70	.50	134.20
5		35	93-100	385	133.70	.50	134.20
6		35	93-100	385	133.70	.50	134.20
9		35	93-100	385	133.70	.50	134.20
10		35	93-100	385	133.70	.50	134.20
11		35	93-100	385	133.70	.50	134.20
12		35	93-100	385	136.84	.50	137.34
13		35	93-100	385	171.40	.50	171.90
14		35	93-100	385	124.01	.50	124.51
15		35	93-100	385	124.01	.50	124.51
17		35	93-100	385	165.85	.50	166.35
18		35	93-100	385	137.13	.50	137.63
19		35	93-100	385	131.36	.50	131.86
27		35	93-100	385	131.36	.50	131.86
28		35	93-100	385	140.48	.50	140.98
11		36	93-100	385	241.70	.50	242.20
21		37	93-100	385	241.79	.50	242.29
22		37	93-100	385	245.62	.50	246.12
3		38	93-100	385	248.70	.50	249.20
4		38	93-100	385	248.70	.50	249.20
7		38	93-100	385	248.70	.50	249.20
8		38	93-100	385	252.32	.50	252.82
3		40	93-100	385	289.13	.50	289.63
11	North Half	40	93-100	385	123.35	.50	123.85
13		40	93-100	385	362.85	.50	363.35
14		40	93-100	385	313.08	.50	313.58
15		41	93-100	385	244.60	.50	245.10
1		42	93-100	385	341.72	.50	342.22
3		42	93-100	385	231.61	.50	232.11
5		42	93-100	385	231.61	.50	232.11
6		42	93-100	385	231.61	.50	232.11
12		42	93-100	385	230.68	.50	231.18
3		43	93-100	385	131.37	.50	131.87
4		43	93-100	385	131.37	.50	131.87
11		43	93-100	385	168.95	.50	169.45
12		43	93-100	385	124.01	.50	124.51
16		43	93-100	385	79.49	.50	79.99
17		43	93-100	385	114.59	.50	115.09
18		43	93-100	385	114.59	.50	115.09
21		43	93-100	385	114.59	.50	115.09
13		45	93-100	385	121.81	.50	122.31
14		45	93-100	385	163.66	.50	164.16
19		45	93-100	385	138.58	.50	139.08
20		45	93-100	385	138.50	.50	139.08
1		45	93-100	385	235.25	.50	235.75
7		46	93-100	385	389.54	.50	390.04
1		47	93-100	385	403.55	.50	403.94
2		47	93-100	385	285.34	.50	285.84
3		47	93-100	385	285.34	.50	285.84
5		47	93-100	385	244.61	.50	245.11
6		47	93-100	385	244.61	.50	245.11
8		47	93-100	385	244.61	.50	245.11
12		47	93-100	385	237.47	.50	237.97
15		47	93-100	385	244.61	.50	245.11
19		47	93-100	385	588.90	.50	589.40
27		47	93-100	385	242.40	.50	242.90
29		47	93-100	385	359.75	.50	360.25
30		47	93-100	385	307.35	.50	307.85
13	North 34 feet	49	93-100	385	102.15	.50	102.64
8		50	93-100	385	106.95	.50	107.45
13		50	93-100	385	123.37	.50	123.87
14		50	93-100	385	70.72	.50	71.22
15		50	93-100	385	114.59	.50	115.09
16		50	93-100	385	114.59	.50	115.09
20		50	93-100	385	114.59	.50	115.09
21		50	93-100	385	123.70	.50	124.20
3		52	93-100	385	114.50	.50	115.09
6		52	93-100	385	114.59	.50	115.09
7		52	93-100	385	114.59	.50	115.09
8		52	93-100	385	71.54	.50	72.04
10		52	93-100	385	118.72	.50	119.22
11		52	93-100	385	118.72	.50	119.22
12		52	93-100	385	118.72	.50	119.22
13		52	93-100	385	123.37	.50	123.87
14		52	93-100	385	78.45	.50	78.95
15		52	93-100	385	114.59	.50	115.09
18		52	93-100	385	114.59	.50	115.09
19		52	93-100	385	114.59	.50	115.09

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

Lot		Block	Parish Lot DGS	Plan No.	Arrears of Taxes	Costs	Total
1		53	93-100	385	148.84	.50	149.34
4		53	93-100	385	138.60	.50	139.10
6		2	80-89	368	275.65	.50	276.15
17	East 30 feet	2	80-89	368	361.48	.50	361.98
8		7	80-89	386	803.49	.50	803.99
22		7	80-89	386	503.74	.50	504.24
23		7	80-89	386	277.57	.50	278.07
5		8	80-89	368	769.34	.50	769.84
6		8	80-89	368	1,024.24	.50	1,024.74
8	East 30 feet	8	80-89	368	417.00	.50	417.50
15		8	80-89	368	344.37	.50	344.87
16		8	80-89	368	362.74	.50	363.24
17	East Half	8	80-89	368	171.92	.50	172.42
19		8	80-89	386	196.94	.50	197.44
20		8	80-89	386	196.94	.50	197.44
21		8	80-89	386	196.94	.50	197.44
1		9	80-89	386	354.84	.50	355.34
2		9	80-89	386	291.57	.50	292.07
3		9	80-89	386	291.57	.50	292.07
4		9	80-89	386	291.57	.50	292.07
5		9	80-89	386	296.12	.50	296.62
6		9	80-89	386	336.94	.50	337.44
7	Exc. Plan 2050	9	80-89	386	2,334.49	.50	2,334.99
9		15	80-89	386	386.26	.50	386.76
11		15	80-89	386	473.69	.50	474.19
3	East 20 ft. and						
4	West 10 ft.	18	80-89	386	320.20	.50	320.70
7	Ext. West 40 ft. and						
8	West 20 ft.	18	80-89	386	242.07	.50	242.57
14		18	80-89	386	94.64	.50	95.14
15		18	80-80	386	79.49	.50	79.99
16		18	80-89	386	79.49	.50	79.99
22		18	80-89	386	113.43	.50	113.93
25		18	80-89	386	79.49	.50	79.99
26		18	80-89	286	392.98	.50	393.48
1 and 2 except the most northerly 68 feet in depth		34	80-89	386	558.77	.50	559.27
The most northerly 68 feet in depth of 1 and 2		34	80-89	386	595.26	.50	595.76
All that portion of Lot 9 in block 34 lying south of a line drawn south of parallel with and perpendicularly distant 81.45 feet from the northern limit of said lot and East of a line drawn West of parallel with and perpendicularly distant 30 feet from the Eastern limit of said lot		34	80-89	386	544.44	.50	544.94
All that portion of Lot 9, lying North of a line drawn South of parallel with and perpendicularly distant 81.45 feet from the northern limit of said lot		34	80-89	386	98.70	.50	99.20
All that portion of Lot 10 lying to the North of a line drawn south of parallel with and perpendicularly distant 83.1 feet from the northern limit of said lot		34	80-89	386	98.70	.50	99.20
All that portion of Lot 11 lying to the South of a line drawn South of parallel with and perpendicularly distant 84.75 feet from the Northern limit of said lot and lying to the West of a line drawn West of parallel with and perpendicularly distant 10 feet from the Eastern limit of said lot and to the East of a line drawn East of parallel with and perpendicularly distant 10 feet from the Western limit of said lot		34	80-89	386	544.44	.50	544.94
All that portion of Lot 11 lying South of a line drawn South of parallel with and perpendicularly distant 84.75 feet from the Northern limit of said lot 11 and to the East of a line drawn West of parallel with and perpendicularly distant 10 feet from the Eastern limit of said lot 11, and all that portion of lot 12 lying South of a line drawn South of parallel with and perpendicularly distant 86.4 feet from the Northern limit of said lot 12; and all that portion of lot 13 lying South of a line drawn south of parallel with and perpendicularly distant 79.8 feet from the Northern limit of said lot 13		34	80-89	386	1,554.39	.50	1,554.89
All that portion of Lot 13 lying to the North of a line drawn South of parallel with and perpendicularly distant 79.8 feet from the Northern limit of said lot		34	80-89	386	116.94	.50	117.44
1		35	80-89	386	668.80	.50	669.30
2		35	80-89	386	385.20	.50	385.70
3		35	80-89	386	385.20	.50	385.70
4		36	80-89	386	359.36	.50	359.86
7	East Half	35	80-89	386	139.42	.50	139.92
8		35	80-89	386	275.93	.50	276.43
9		35	80-89	386	160.26	.50	160.76
7	North 33 feet		87	692	243.95	.50	235.45
8	North 14 feet and						
9			87	692	439.64	.50	440.14
72			87	692	211.02	.50	211.52
73			87	692	211.08	.50	211.58
74	West Half		87	692	175.19	.50	175.69
76	West Half		87	692	120.52	.50	121.02
80	East 18 feet		87	692	78.62	.50	79.12
81			87	692	220.75	.50	221.25
82			87	692	234.37	.50	234.87
2			86	737	257.74	.50	258.24
3			86	737	257.74	.50	258.24
4			86	737	255.96	.50	256.46
5			86	737	255.96	.50	256.46
16			86	737	163.25	.50	163.75
58	West Half		86	737	192.97	.50	193.47
61			86	737	211.98	.50	212.48
67			86	737	226.57	.50	227.07
1			91	948	185.85	.50	186.35
2			91	948	153.75	.50	154.25
3			91	948	153.35	.50	153.85
1			80-89	2050	110.65	.50	111.15
2			80-89	2050	110.65	.50	111.15
3			80-89	2050	110.65	.50	111.15
4			80-89	2050	110.65	.50	111.15
Suoth-East ¼ of Section 6, Township 10, Range 4, East and East Half of South-West ¼ of Section 6, Township 10, Range 4, East					916.53	.50	917.03
The most Westerly 33 feet in width of Lot A, which lot is shewn on a plan of survey of the Roman Catholic Mission property in Manitoba, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 433, excepting thereout that portion taken for right-of-way of the National Transcontinental Railway, according to a plan of same registered in said Office as No. 1276			RCMP	433	62.57	.50	63.07
164			RCMP	433	217.25	.50	217.75
189			RCMP	433	204.51	.50	205.01
200	West Half		RCMP	433	107.43	.50	107.93
207			RCMP	433	110.44	.50	110.94
208			RCMP	433	173.16	.50	173.66

Dated at St. Boniface, this twenty-seventh day of April, A. D. 1921.

J. C. DUSSAULT,

Treasurer, City of St. Boniface.

FORESTIERS CATHOLIQUES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée :

Proposé par le Frère Joseph N. Sene, vice-chef ranger; secondé par le Frère Emile Letienne, que les membres de notre Cour, ayant appris avec regret la mort du Frère Napoléon H. Houde, offrent à Madame Houde et aux membres de la famille du défunt Frère Houde leurs plus vives condoléances dans le grand deuil qui les afflige. Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt Frère, et à la presse pour publication.—Adopté à l'unanimité.—*Communiqué.*

LES GRECS ET LES ALLIES

Athènes, 21.—La Commission internationale financière, qui exerce sa juridiction sur la dette publique grecque, présentera au gouvernement hellénique une ferme protestation au supet de la récente émission de 500,000,000 de drachmes en papier-monnaie par la Banque nationale grecque. La commission, à ce que l'on croit comprendre, allèguera que cette initiative de la banque est en contravention absolue avec la loi de 1898, qui lui confère lautorisation de limiter la circulation de la monnaie fiduciaire et lui fait un devoir de protéger les détenteurs de valeurs grecques.

La Commission, au texte de sa protestation, appuiera sur le fait que le traité de Sèvres, qui confère à la Grèce les provinces de Thrace, de Smyrne et autres vilayets où le gouvernement grec a le dessein de lancer de nouvelles émissions da papier monnaie, na pas encore été ratifié, et que jusqu'à ce qu'il le soit, seule la Banque impériale ottomane possède le privilège d'y faire des émissions.

L'opinion prévaut ici que le gouvernement ne tiendra aucun compte des protestations de la commission, car la nation est réduite à ces expédients pour remédier à la crise financière et financer la campagne d'Anatolie.

On appuie sur le fait dans les milieux financiers que les Alliés ont autorisé le gouvernement Venielos U émettre 400,000,000 de drachmes dans les nouveaux territoires annexés pour lui permettre de payer les soldats et de faire face à diverses dépenses.

INFIRME PAR LE RHUMATISME

Il prend "Fruit-a-tives"

R. R. No. 1, Lonzo, Ont.

"Le *Rhumatisme* m'a tenu au lit pendant trois ans. Les médecins m'ont soigné, et j'ai essayé presque tout sans résultat.

Enfin, j'ai recouru à 'Fruit-a-tives'. *J'étais déjà mieux avant d'avoir pris la moitié d'une boîte.*

J'ai continué à prendre ce remède aux fruits, ma santé s'améliorant continuellement, et je puis maintenant marcher environ deux milles, et faire les petits travaux d'alentour".

ALEXANDER MUNRO.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franco, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.



SOUMISSIONS POUR CHARBON

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, lundi, le 9 mai 1921, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans les provinces d'Alberta, de Manitoba et de Saskatchewan, lesquelles devront ...tre cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral, Alberta, Manitoba, Saskatchewan."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant au ministère des Travaux publics, Ottawa, et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emorunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunts de guerre et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 19 avril 1921.

Petites Annonees

50 SOUS PAR INSERTION

La saison de la glace commencera le 1er mai. Si vous avez besoin d'une bonne glacière, adressez-vous à nous. Nous en avons de tous modèles à des prix réduits depuis $17.75 et au-dessus. — Allaire et Bleau, 568-70-77, Avenue Tache, Saint-Boniface.

* * *

Notre choix de poêle à l'huile est très varié. Nous recommandons les poêles à huile New Perfection à 1, 2, 3, 4 ou 5 brûleurs. Nous avons aussi les marques Marswells et Detroit Vapor, qui sont également recommandées. Allez chez Allaire et Bleau, 568-70-72. Avenue Provencher, Saint-Boniface.

* * *

ON DEMANDE — Commis-voyageur (marié) intelligent et de bonne adresse. Pour plus amples informations s'adressez : 602 Lindsay Building, Winnipeg.

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Boulanger

La Maison

Vend, Installe, Répare tout ce qui est électrique

Téléphone : N 1425

L'Hon. J. Bernier H. P. Blackwood
Noël Bernier Alex. Bernier

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER

Avocats et Notaires

Spécialités : droit criminel Corporations. prêts

Bureaux :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Phone Main 4206 et 4207

RESTAURANT TASCONA

SPECIALS

Pommes. La livre 35c
Bananes. La douz. 35c
Tomates. La livre 30c
Grapefruit, 2 pour 25c
Oranges. La douz. .... 30, 40 & 50c

Bonbons de toutes sortes

558 Ave Taché - Saint-Boniface



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS RE ARRERAGES DE TAXES

La vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu vers le 30 avril prochain.

Tous les terrains sur lesquels il y aura plus d'une année d'arrérages seront vendus à cette date; la préparation de cette liste est déjà commencée et ce travail sera terminé vers le 15 mars. Si vous avez des paiements à faire veuillez communiquer immédiatement avec le trésorier ou avant cette date afin d'éviter les frais.

Le trésorier est authorisé à recevoir des paiements en à compte.

J. C. DUSSAULT,
Trésorier.

ROBOL

(Tablettes)

Nettoient l'intestin paresseux et combattent la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit torpeur du foie. — 25c la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, Montréal

ACHETEZ VOS

EPICERIES et PROVISIONS

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

Desjardins Freres

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

14, rue Victoria — St-Boniface
Tél. Main 6588

Autos pour funérailles, mariages et baptêmes. Service jour et nuit. Auto-ambulance et autocorbillard sur demande. Maison exclusivement Canadienne-française.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.



Dr. F. LACHANCE

Des Hôpitaux de Paris

Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE

Consultations : de 2 à 5 p.m.

Téléphones :
Bureau: Main 2604—Rés. M. 2613

Bureau : Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue du Portage - WINNIPEG

Dr N.-A. LAURENDEAU

DES HOPITAUX DE NEW-YORK

Spécialité : Chirurgie et maladies de la femme

HEURES DE CONSULTATIONS
1 à 3 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.
Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins

Bureau et résidence : 83, rue Ritchot
Tél. Main 1392 Saint-Boniface

Dr J R. TASSÉ

M. D., L. M. C. C.

Spécialiste en Chirurgie et Maladies des Femmes, Voies Urinaires

Bureau — Chambres 441-443 Bloc Somerset, Ave. Portage Winnipeg

Consultations 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m.
Téléphone A6081

Résidence : 161 Ave Provencher
Télé.: N2396 - St-Boniface

Dr L. D. COLLIN

Des hôpitaux de Paris

Spécialité Chirurgie

Bureau 79, avenue Provencher
St-Boniface

Téléphone Main 4640

Heures de consultation 2 à 5 p.m et 7 à 9 p.m.

Dr J. J. TRUDEL

des Hôpitaux de Paris et New York

Spécialité : Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge

Bureau :
702, GREAT WEST PERMANENT

Téléphone : A7249

356, RUE MAIN - WINNIPEG

Dr. E. J. JARJOUR

DENTISTE

Gradué de McGill et Laval

Téléphone : Main 4190

Bureau :
356 rue Main—702 Edifice Great West
WINNIPEG

En face de la Banque Montréal
Ouvert les soirs par "appointment"

Joignez

LA LIGUE DE MODERATION DE MANITOBA

De façon à être utile à ses membres, la Ligue doit enrôler sous sa bannière tous les citoyens du Manitoba, sympathiques à ce mouvement. Seulement en parlant avec autorité il faut l'assentiment d'une vaste section de l'électorat. Aurons-nous le loisir le parler avec fermeté

au 19 mars le nombre de membres était de ... **8885**
Au 6 mars le nombre de membres était de **10110**

LIEUT.-COL. WM. GRASSIE, Président,

Moderation League of Manitoba :

Veuillez m'enrôler comme membre de la Ligue et j'envoie ma cotisation d'une piastre ($1.00).

Envoyez au Secrétaire
MODERATION LEAGUE OF MANITOBA
205 Scott Building,
Winnipeg, Man.

Nom ....

Adresse ....